

**PLANNING INTER 2025 ODYSSEE FORMATIONS 37250 VEIGNE - Janvier à Mars 2025**

ODYSSEE FORMATIONS se réserve le droit de modifier ce calendrier.  
Vous pouvez nous joindre au 02 47 38 41 29 de 8h30 à 12h - 14h00 à 17h00



Formation initiale SSIAP 1	Recyclage et Remise à niveau SSIAP 1	Formation initiale SSIAP 2	Recyclage et remise à niveau SSIAP 2
20 au 31 janvier 17 au 28 mars	15 au 17 janvier 19 au 21 février	7 au 18 avril	5 au 7 février 5-6-7 mars
<b>SSIAP 3</b>	<b>TFP APS</b>	<b>MAC APS</b> <small>N° d'autorisation d'exercice délivré par le CNAPS : FOR-037-2023-05-18-20180591846</small>	
mars - avril - mai	6 février au 13 mars	11 au 14 février	15 au 18 avril
<b>Habilitation électrique Basse Tension B1V B2V BR BC HOV- 3 jours</b>	<b>Habilitation électrique BE manœuvre BS - 2 jours</b>	<b>Habilitation électrique Basse Tension HO BO - 1 jour</b>	<b>Habilitation électrique Haute Tension - 1 jour</b>
Du 20 au 22 janvier	Le 16 et 17 janvier	02 janvier	7 janvier
Du 17 au 19 février	Le 27 et 28 janvier	16 janvier	4 février
Du 17 au 19 mars	Le 6 et 7 février	27 janvier	24 mars
	Le 13 et 14 mars	Le 6 février	
		Le 24 février	
<b>Habilitation électrique recyclage Basse Tension B1V B2V BR BC HOV 1,5 jours</b>	<b>Habilitation électrique recyclage BE Manœuvre BS - 1,5 jours</b>	<b>Habilitation électrique BF-HF - 1 ou 1,5 jours</b>	<b>Echafaudage fixe - initial R408 - MDU</b>
6 après-midi et 7 janvier	6 et 7 janvier matin	6 janvier	Le 20 et 21 janvier
Le 3 et 4 février matin	Le 4 après-midi et le 5 février	10-févr	25 et 26 février
Le 3 et 4 mars matin	Le 4 après-midi et le 5 mars	10 mars	
<b>Echafaudage fixe recyclage R408 - MDU</b>	<b>Echafaudage roulant R457 - MDU</b>	<b>Echafaudage fixe / roulant R408-R457 - MDU</b>	<b>Echafaudage fixe R408 - Réception, vérification, maintenance</b>
Le 15 janvier	Le 16 janvier	Le 13 et 14 janvier	Le 17 janvier
27-févr	Le 12 février	11 et 12 mars	Le 17 février
	Le 21 mars		
<b>Formation Sauveteur Secouriste du travail</b>	<b>Maintien et actualisation des compétences sauveteur</b>	<b>Travail en hauteur</b>	<b>Formation Incendie</b>
30 et 31 janvier 17 et 18 février 24 et 25 mars	2, 8, 10 et 21 janvier 21 février 14 mars	24 janvier 24 février 26 mars	Le 7 février matin
<b>CACES® R489 - Initiale 3 à 5 jours - Catégories 1A -1B-3-5</b>	<b>CACES® R489 - Remise à niveau 2 ou 3 jours - Catégories 1A -1B-3-5</b>	<b>CACES® R486 P.E.M.P Catégories A et/ ou B</b>	<b>CACES® R485 Gerbeur accompagnant Catégories 1 et/ou 2</b>
Du 20 au 24 janvier	Du 29 au 31 janvier	Du 6 au 8 janvier	Les 27 et 28 janvier
Du 3 au 7 février	Du 10 au 12 février	Du 22 au 24 janvier	Les 13 et 14 février
Du 17 au 21 février	Du 26 au 28 février	Du 27 au 29 janvier	Les 24 et 25 février
Du 3 au 7 mars	Du 12 au 14 mars	Du 12 au 14 février	Les 10 et 11 mars
Du 17 au 21 mars	Du 24 au 26 mars	Du 24 au 26 février	Les 27 et 28 mars
Du 31 mars au 4 avril		Du 5 au 7 mars Du 17 au 19 mars	
<b>CACES® R482 - Initiale 3 à 5 jours - Catégories : A-B1-C1-F-G</b>	<b>CACES® R482 expérimenté Catégories : A-B1-C1-F-G</b>	<b>CACES® Recyclage R486 P.E.M.P Catégories A - B</b>	<b>CACES® R484 - Pont roulant Catégorie 1 - Initial</b>
Du 13 au 17 janvier	Du 6 au 8 janvier	Les 20 et 21 janvier	Du 10 au 12 février
Du 27 au 31 janvier	Du 22 au 24 janvier	Les 30 et 31 janvier	Du 3 au 5 mars
Du 10 au 14 février	Du 5 au 7 février	Les 3 et 4 février	
Du 24 au 28 février	Du 19 au 21 février	Les 10 et 11 février	
Du 10 au 14 mars	Du 5 au 7 mars	Les 20 et 21 février	
Du 31 mars au 4 avril	Du 26 au 28 mars	Les 10 et 11 mars Les 24 et 25 mars	
<b>INITIALE - Opérateur amiante sous-section 4 *</b>	<b>CACES® R490 Grue auxiliaire Poste fixe et télécommande</b>	<b>AIPR opérateur, encadrant, concepteur</b>	<b>CACES® R484 - Pont roulant Catégorie 1 Expérimenté</b>
20 et 21 janvier	Du 8 au 10 janvier : INI	opérateur : 2 janvier	Les 27 et 28 janvier
5 et 6 février	Les 19 et 20 mars : RECY	opérateur : 6 janvier	Les 24 et 25 février
27 et 28 février		opérateur : 13 janvier	Les 17 et 18 mars
20 et 21 mars		opérateur : le 3 février concepteur : 25 février	
<b>RECYCLAGE - Opérateur amiante sous-section 4 *</b>	<b>RECYCLAGE - Encadrant amiante sous-section 4 *</b>	opérateur : le 10 mars	
06-janv	10-févr		
17-janv	03-mars		
11-févr	01-avr		
04-mars			
<b>INITIALE - Encadrant amiante sous-section 4 *</b>	<b>AIPR Opérateur, Encadrant, Concepteur</b>	<b>Sensibiliser votre personnel à la sécurité incendie et ou à l'évacuation</b>	
27-28-29/01 3-4/02	<b>Informé sur les addictions aux substances psychoactives</b>	<b>Sensibiliser votre personnel au risque feu de batterie</b>	
27-28/03 2-3-4/04	<b>Prévenir les risques routiers</b>	<b>Conduite à tenir face à une victime en arrêt cardiorespiratoire Utilisation du DAE</b>	
<b>PLOMB opérateur*</b>	<b>Sensibiliser au risque cybercriminalité</b>	<b>Prévenir l'apparition des risques professionnels liés au Travail sur Écran (TMS)</b>	
11-mars		<b>Éveil musculaire</b>	

Odyssee Formations - 18 rue des Partenais - 37250 Veigné - 02 47 38 41 29

\* Sur l'agence de Montlouis sur loire



processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Le 11/11/2018 - Qualopi a été certifié en  
tous les domaines d'activité de la  
Norme de Certification